



## Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 4 décembre 2018

Présidence	:	BÜNZLI Luc-Olivier
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	24 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	6
Absent	:	0
Votations	:	À main levée
Clôture de la séance	:	21H25
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 9 octobre 2018 Préavis 07/2018

### ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil - présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du PV
- 3) Informations du Bureau du Conseil et courrier
- 4) Informations de la Municipalité
- 5) **Préavis 07/2018** : Budget de fonctionnement pour l'année 2019
- 6) Divers et propositions individuelles

\* \* \* \* \*

#### 1) OUVERTURE ET APPEL

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette séance du 4 décembre 2018. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

#### 2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. L'ordre du jour est adopté.

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2018 est mis en discussion :

Auderset Marie-José propose de ne pas retranscrire sur le PV les fautes d'orthographe. Le Président demande une votation à main levée. La proposition est acceptée à l'unanimité. Le Président précise que les corrections sont importantes et demande qu'elles soient toujours relevées.

Denis Grosjean, Syndic, précise qu'à la page 2, il faut enlever « Intercantonale » et qu'il n'avait pas précisé au mois de mai mais au printemps.

Le procès-verbal, y compris les modifications mentionnées ci-dessus, est accepté à l'unanimité.

### 3) INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

Nous sommes à mi- législature. Nous sommes à 10 séances depuis le début de la législature, nous avons discuté 26 préavis, nous avons remplacé quatre membres démissionnaires par des « viennent ensuite ». Et nous avons eu, aux dernières votations, 10 votants au bureau électoral qui sont venus mettre des enveloppes dans l'urne.

### 4) INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

#### **Denis Grosjean, Syndic**

##### Budget

La commune n'a pas beaucoup de marge, mais il est décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition. La commune doit se serrer la ceinture. Oxana Gueissaz fera le point sur le budget.

#### **Oxana Gueissaz**

Rien à signaler. S'exprimera sur le budget par la suite.

#### **Etienne Cherpillod**

##### Esserts communaux

La distribution des esserts communaux s'est très bien passée.

##### Forêts

Le 31 octobre dernier a eu lieu la plantation des arbres avec les enfants. Les enfants étaient très motivés. Beaucoup de chênes plantés par les enfants et les forestiers, ce qui nous a valu deux articles dans les journaux locaux. Cette initiative est venue suite à la demande d'Isaline Steiger, que nous remercions.

Les bostryches attaquent toujours énormément les arbres.

##### École

Les travaux dans la salle de gym de Mézières sont presque terminés. Elle sera de nouveau praticable à Noël.

Demain soir, séance de l'ASIJ, et le 23 janvier 2019 à Carrouge, séance publique pour la présentation du nouveau collège de Carrouge.

#### **Rémy Favre**

##### Consommation et analyse de l'eau (Eaux usées/enfumage et pose des deux débitmètres)

Concernant les eaux usées, Vucherens est actuellement relié à la STEP de Lucens. On nous demande de regrouper les STEPS car il y en a trop. Il faudra créer une association de communes avec le SIEMV, ceci pour 2020. Nous n'avons pas le choix. L'agrandissement de la STEP est planifié en 2025. La STEP de Lucens est l'emplacement idéal. Environ 30 communes feront partie de cette organisation, dont deux communes Fribourgeoises : Châtonnaye et Cheiry. L'agrandissement de la STEP de Lucens aura un coût énorme, environ CHF 52 millions. Les eaux de Crema et Nestlé Waters à Henniez seront aussi épurées à Lucens. Les coûts par habitant ne seront pas augmentés. La Municipalité doit donner son préavis jusqu'à fin janvier et le Conseil Communal devra décider probablement en juin 2019.

Pour le paiement des eaux usées, il y a deux clés de répartitions : clé polluative (masse de pollution dans l'eau) et quantité d'eau (charge hydraulique). Il faudra rechercher les entrées d'eaux parasites (eaux pluviales, sources, fontaines). Toutes les communes vont faire ces recherches.

Enfumage du collecteur : du Closy jusqu'à la Gotte. Nous avons procédé à l'enfumage le 22 novembre dernier. Il y a eu environ 12 cas sur 51 biens-fonds. Les propriétaires concernés doivent faire les travaux de séparation eaux claires / eaux usées. La fumée ne permet pas de bannir les eaux pluviales. Il faudra être plus précis.

Eau sous pression : pose de deux débitmètres. L'entreprise Ratti Blanc s'est occupée du génie civil. En creusant, on a constaté que les deux conduites n'étaient pas parallèles, comme indiqué sur les plans. Le maître d'œuvre doit jongler avec les tuyaux et les conduites d'eau ne doivent pas casser. La chambre a été bétonnée. Une inspection des travaux a lieu mercredi prochain. Une fois par année, il faudra descendre pour relever les compteurs, le reste se fera par données reçues sur le téléphone des employés communaux. A Noël, la totalité des travaux devrait être terminée.

## **Urbain Cherpillod**

Rien à signaler.

- 5) **Préavis 07/2018** : Budget de fonctionnement pour l'année 2019  
Commission de gestion : Blaise Rion, Hélène Genet et Alicia Perroud.

## Présentation par la Municipalité

### Oxana Gueissaz

La Municipalité s'est basée comme l'an passé, sur une évolution probable à 600 habitants pour établir le budget 2019. Certains montants portés au budget tiennent compte de la moyenne historique des 3 dernières années.

Plusieurs séances, ainsi qu'un grand travail d'analyse des dépenses ont été nécessaires pour établir ce budget.

Le budget 2019, présente un excédent de charges de CHF 85'610.-, soit une augmentation de CHF 38'230.- par rapport au budget 2018.

Cette augmentation est due à plusieurs facteurs, qui sont expliqués dans le préavis. Deux d'entre eux méritent encore quelques explications :

- La sécurité sociale : les charges du compte de la sécurité sociale ont une très grande importance dans le budget. Elles sont principalement induites par notre participation à la facture sociale cantonale. Nous n'avons qu'une influence marginale sur elles. Les coûts continuent d'augmenter régulièrement. Le vieillissement de la population ainsi que les extensions de prestations décidées par le Canton influencent directement cette tendance.
- L'association scolaire : le budget de l'ASIJ est en augmentation de 4,2% par rapport au budget de 2018, soit une hausse de CHF 37'000.- de plus pour notre commune.

Le budget soumis à votre approbation a été établi avec toute la rigueur voulue. Il est nécessaire au bon fonctionnement de la Commune.

## Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

## Discussions

Le Président passe page par page le budget et demande, s'il y a des remarques.

Suite aux questions et remarques de Catherine Winkler, Hélène Genet, Nathalie Vuagniaux, Pierre Béda, la Municipalité et la boursière précisent que :

- Page 1.1, compte 110.3102 imprimés, informations : beaucoup de photocopies à la page auprès de Duplirex, dues principalement aux travaux du PPA ;
- Page 1.1, compte 190.3181 prestations de services : tous les téléphones que l'on doit faire sont rajoutés au CHF 20.-/habitant (hébergement, licences...). Ce n'est pas compris dans l'abonnement all inclusive, c'est forfaitaire ;
- Page 1.1, compte 110.3527 participations charges TL : Oxana Gueissaz informe qu'elle n'a pas encore pu se renseigner pour savoir comment cela est facturé, car la séance prévue a été annulée ;
- Page 1.3.1, compte 350.3113 achat équipements et mobiliers : il s'agit de l'équipement du nouveau bureau communal ;
- Page 1.3.1, compte 350.3141 entretien des bâtiments : entretien courants des bâtiments communaux ;
- Page 1.3.2, compte 351 3CH/Salle communale : refaire la vitrification du sol de la salle communale et les joints du carrelage des 3CH. Le carrelage est excellent, si l'on refait tout le sol, il ne sera plus aussi solide ;
- Page 1.4.1, compte 430.3142 : le reflashage n'a pas été fait en 2018, donc reporté en 2019. Compte 430.3155 véhicules, entretien : entretien général de tous les véhicules, la saleuse vieillit, d'où une augmentation au budget pour 2019 ;
- Page 1.8, compte 810.3180 frais de téléphone : pas possible de changer d'opérateur pour le moment, on a déjà réussi à gagner environ CHF 35.-/habitant suite au regroupement, mais n'avons pas été en contact avec d'autres fournisseurs. Compte 810.4342 taxe d'abonnement annuelle : impossibilité de changer l'intitulé du compte, c'est cette nomination dans la législation, mais on parle effectivement de la vente d'eau.

### Décision

Le préavis 07/18 – est accepté à l'unanimité.

## **7) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

### Mot de Denis Grosjean, Syndic

Nous voilà au milieu de la législature, avec environ CHF 550'000.- d'investissements (rénovation appartement des 3CH, du réservoir et du bureau communal). Nous pouvons faire le point sur ce qu'il nous reste à faire pour la suite.

Nous voulions réaliser et mettre en œuvre les travaux de sécurité routière et éclairage publique, cela va débuter en 2019 et se faire en deux étapes.

Pour les ordures/déchets, on s'améliore petit à petit, mais notre regret est que l'on n'arrive pas à motiver les communes voisines pour faire quelque chose d'intercommunal. Aucune commune ne veut entrer en matière.

Le service des eaux a été présenté ce soir et l'on attend beaucoup de la pose des deux débitmètres, on sera peut-être déçus ou alors surpris de savoir où passe cette eau.

Pour les égouts et l'épuration, tous les immeubles sont raccordés, mais certains nécessitent encore quelques travaux.

Les parcs et les places sont entretenus de manière plus écologique.

Le PPA a été finalisé et l'entretien des bâtiments se fait régulièrement.

La commune s'est occupée de ses habitants âgés et plus jeunes.

Le bureau communal va avoir de nouveaux locaux après travaux.

Une éventuelle fusion de communes aurait pu être envisagée, mais n'aura pas lieu, car Vucherens aurait souhaité une grande fusion et pas une fusion avec une seule autre commune.

Pour résumer, du côté de la Municipalité, on tient les objectifs fixés en début de législature et on a pu compter sur l'appui du Conseil Communal. Merci à vous, au Président, à la Secrétaire,

aux Municipaux et au Personnel communal ici présent. La stabilité des employés communaux aide à bien faire les choses pour la commune.

#### Travaux sur la route du Village - Jean-Blaise Held, Hélène Genet et Fabienne Wampfler

Jean-Blaise Held demande de quelle nature sont les travaux le long de la route du Village. Rémy Favre informe qu'il s'agit d'un changement du câblage internet, pour obtenir un meilleur réseau.

Hélène Genet demande si les trous vont rester encore ouverts, car ce n'est pas sécurisant pour les enfants de devoir contourner les trous en bord de route. Rémy Favre informe qu'une équipe creuse pendant qu'une autre travaille dans les trous. Cela demande une coordination d'où l'ouverture prolongée des trous. Normalement, il faudra un mois maximum et on ne peut pas leur demander de faire plus vite. Il faut rendre les enfants attentifs au danger durant les travaux. Fabienne Wampfler précise que les travaux sont signalés correctement et que les véhicules et les piétons doivent faire attention jusqu'à la fin des travaux.

#### Ancien bureau communal – Nathalie Vuagniaux

Nathalie Vuagniaux demande à qui sera loué l'ancien bureau communal ? Un bureau ou un appartement ? Denis Grosjean, Syndic, informe que le bureau sera loué sous forme de bureau et pas d'appartement.

#### Financement imposé par le Canton – Blaise Rion et Frédérique Plasschaert Marengo

Blaise Rion demande s'il y a une voix portée au niveau du Canton sur les questions de financement et si l'on peut faire passer des choses par les commissions de communes. Denis Grosjean, Syndic, informe que les associations intercommunales augmentent les taxes par habitants, et par la suite les communes doivent arranger les augmentations dans leurs comptes. Les discussions entre le Canton et les Communes sont en cours. C'est une période de transition et le canton va revoir le calcul des rétrocessions. Le canton est conscient que pour certaines communes c'est difficile. La prochaine péréquation devra être plus favorable. Céline Gentil Martinez précise que l'introduction du nouveau plan comptable est pour 2022, nous sommes dans une phase de transition.

Etienne Cherpillod informe que deux communes ont refusé le budget 2019 pour l'APERO. Elles n'y arrivent plus. Une assemblée est prévue en février 2019, pour déterminer la limite des coûts possible par habitants. Le futur collège de Carrouge, avec 108 places, devra notamment être financé. Les charges vont encore croître, mais nous n'avons pas le choix. Blaise Rion demande ce qui se passe si on vote non, est-on exclu du réseau ? Etienne Cherpillod informe que si on refuse, il y aura des conséquences. La situation sera difficile pour Vucherens. Vucherens n'a pas beaucoup de revenus par habitant. Frédérique Plasschaert Marengo demande si les frais seraient à la charge des autres communes restantes si les deux communes qui ont voté non quittent le réseau APERO. Etienne Cherpillod informe que le budget a été accepté par la majorité, donc les deux communes doivent rester et accepter.

Denis Grosjean, Syndic, invite à partager un verre pour la fin de l'année.

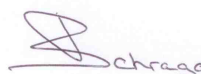
Le Président remercie la Municipalité.

Le Président souhaite une belle fin de soirée à tous les membres, ainsi que de belles fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 21h25.



Président  
Luc-Olivier Bünzli



Secrétaire  
Véronique Schrago